

2/ZONES GÉOGRAPHIQUES D'INTERVENTION

AFRIQUE ET PAYS FRANCOPHONES EN DÉVELOPPEMENT _22

EUROPE _27

AFFRIQUE DU NORD ET MOYEN ORIENT _31

PAYS ÉMERGENTS D'ASIE ET D'AMÉRIQUE _34

PAYS DÉVELOPPÉS _37

LA DgCid dispose d'une stratégie d'intervention adaptée à la spécificité des différentes zones géographiques.

- **L'AFRIQUE ET LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCOPHONIE** CONSTITUENT LE CŒUR DE SA ZONE DE SOLIDARITÉ PRIORITAIRE, DANS LAQUELLE SA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT A VOCATION À ÊTRE CONCENTRÉE.
- **EN EUROPE**, SES ACTIONS VIENNENT EN ACCOMPAGNEMENT DES PROCESSUS D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE ET DE COOPÉRATION RENFORCÉE.
- **EN AFRIQUE DU NORD ET AU MOYEN-ORIENT**, ELLE APPORTE UNE CONTRIBUTION AU PARTENARIAT POUR LA PAIX ET LE PROGRÈS VOULU PAR LA FRANCE ET LES AUTRES MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE.
- **DANS LES AMÉRIQUES ET L'ASIE EN DÉVELOPPEMENT**, OÙ LA SOLIDARITÉ DE LA FRANCE S'EXPRIME SURTOUT PAR LES CANAUX EUROPÉEN ET MULTILATÉRAUX, ELLE PRIVILÉGIE LES GRANDS PAYS ÉMERGENTS, APPELÉS À JOUER UN RÔLE GRANDISSANT DANS LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE.
- **DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS**, SA COOPÉRATION VIENT CONFORTER UNE DIFFUSION RÉCIPROQUE D'EXPÉRIENCES ET D'INNOVATIONS AU SERVICE DE VALEURS COMMUNES.

UNE ZONE DE SOLIDARITÉ PRIORITAIRE



(1)

(1) Plateau Bateke - R.D.Congo - Transformation de la filière bois. © P. Laye

AFRIQUE ET PAYS FRANCOPHONES EN DÉVELOPPEMENT

La Zone de Solidarité Prioritaire comprend les pays auxquels la France propose une aide au développement et où son effort de solidarité internationale a vocation à se concentrer. La coopération peut y mobiliser la palette complète des instruments de l'Aide Publique au Développement (APD) pour une intervention dans tous les secteurs, qu'il s'agisse de l'économie, des domaines institutionnel et administratif, des secteurs de l'éducation et de la recherche, de la santé, du domaine culturel ou de l'environnement.

- Prévues par le décret 98-66 du 4 février 1998, cette zone a un périmètre déterminé par le Comité interministériel de la Coopération internationale et du Développement (CICID). Elle se compose des pays "parmi les moins développés en termes de revenus, n'ayant pas accès au marché des capitaux et avec lesquels la France entend nouer une relation forte de partenariat".

AIDE AUX PAYS EN CRISE OU EN SORTIE DE CRISE

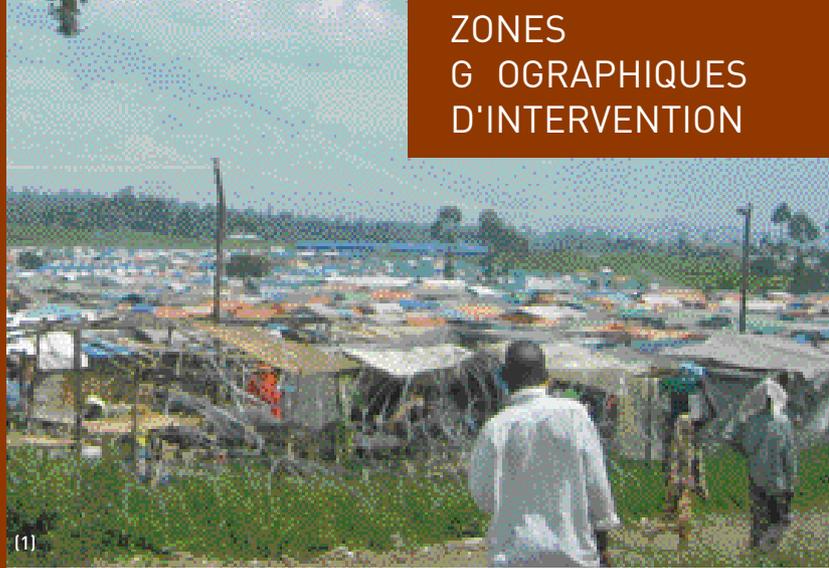
Dans deux pays africains, la République démocratique du Congo (RDC) et le Zimbabwe, la DgCiD a initié des partenariats avec le PNUD.

À l'Est de la RDC, elle a monté en 2003 des micro-projets destinés à aider les communautés dans les zones de désarmement – démobilisation - réinsertion (DDR) : reconstruction du lien social à Bunia, appui aux démobilisés à Kisangani, adduction d'eau à Bukavu, etc. Au Zimbabwe, alors que l'État n'est plus en mesure d'apporter une assistance significative pour les communautés défavorisées du Sud du pays (province de Masvingo), le financement de micro-projets communautaires (adduction d'eau, production agricole, élevage) a aidé les populations à affronter la crise alimentaire et à se replacer dans une optique de développement. Dans les deux cas, la mise en œuvre de ces actions directement destinées aux populations civiles est le moyen le plus approprié pour intervenir dans des régions éloignées de la capitale et difficiles d'accès. Les partenariats institués avec le PNUD permettent d'utiliser les compétences de cette organisation en matière d'identification et de suivi des projets, et autorisent des économies d'échelle sur les moyens matériels utilisés.

AIDE AU POPULATIONS DÉPLACÉES DU SOUDAN

Au moment où le Soudan semble résolu à s'engager dans un véritable processus de paix, la France apporte son soutien aux populations déplacées, installées à la périphérie de la capitale, en aidant financièrement une association communautaire de femmes. Cette action a permis à l'association de réaliser les activités suivantes : construction d'une station d'eau, distribution quotidienne de 4 000 litres et lancement d'un programme d'éducation à la santé.

Le but du projet est de fournir une eau salubre aux habitants, d'utiliser les revenus générés par la vente de l'eau pour rendre le système pérenne et financer d'autres activités : réhabilitation d'écoles, mise en place d'une pépinière, fourniture d'électricité, éducation à la santé. Le projet touche non seulement les 6 000 ménages du quartier, mais aussi les communautés vivant dans les camps voisins.



(1)

(1) Le camp des déplacés à Bunia (Ituri) – R.D.Congo. © P. Laye

AFRIQUE ET OCÉAN INDIEN

En 2003, le développement de l'Afrique est resté une priorité de la politique étrangère française. À ce titre, la France a renouvelé son soutien au **Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)**, notamment lors du G8 d'Evian (juin 2003), du sommet des Chefs d'État d'Afrique et de France (février) et du premier forum pour le partenariat avec l'Afrique (novembre).

Cette priorité s'est traduite par l'augmentation de l'aide publique française au développement destinée à l'Afrique subsaharienne. Sa part dans l'aide bilatérale est ainsi passée de 49 % en 2002 à 57 % en 2003. En cohérence avec cette évolution générale, la part des crédits géographisés de la DgCiD qui lui reviennent est passée de 43,5 % en 2002 à 48,3 % en 2003.

L'action de la direction générale, au cours de l'année, s'est articulée autour des principaux objectifs du NEPAD.

FAVORISER L'ENRACINEMENT DE LA PAIX ET DE LA DÉMOCRATIE

La paix et la sécurité sont les conditions premières du développement. En cohérence avec les positions qu'elle défend au Conseil de Sécurité de l'ONU, la France a ainsi continué à accompagner les processus de paix en cours, notamment en Côte d'Ivoire et dans la région des Grands Lacs (République démocratique du Congo, Burundi).



[1] Soudan © F. de La Mure

[2] Village près de Tombouctou au Mali © D.R.

À ce titre, elle a soutenu la démobilisation et la réinsertion des combattants, la réforme des politiques de sécurité, la promotion des droits de l'homme, la mise en place d'institutions de transition et les processus électoraux.

La **promotion de la bonne gouvernance** fait également partie des objectifs prioritaires du partenariat français avec l'Afrique : renforcement des institutions et de la pratique démocratique, soutien des processus de décentralisation (en privilégiant l'échelon municipal et en associant la société civile) et aux organisations d'intégration régionale (UEMOA, CEDEAO, CEMAC, EAC, COMESA, SADC) ainsi qu'à l'établissement d'un droit des affaires harmonisé (OHADA).

CONTRIBUER À LA COUVERTURE DES BESOINS DE BASE DES POPULATIONS

La promotion de systèmes éducatifs et de santé publique accessibles au plus grand nombre est restée au centre de l'action de la coopération internationale française en Afrique. La France a ainsi soutenu l'initiative "Education pour tous – procédure accélérée", renforcé son appui à la lutte contre le sida et les grandes pandémies, aidé à la revitalisation ou à la création de services de santé de proximité.

LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ PAR L' APPUI À UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

Dans le domaine de l'agriculture, primordial pour le développement de l'Afrique, nous soutenons en 2003 l'élaboration de politiques nationales et régionales, les efforts de structuration des marchés et des filières, avec pour objectifs premiers la prévention des crises alimentaires et le renforcement des capacités commerciales africaines. L'exploitation rationnelle des ressources naturelles étant reconnue comme essentielle pour atteindre

les objectifs du développement durable, la DgCiD s'est particulièrement mobilisée dans les domaines de la biodiversité et de la gestion des ressources en eau dans les bassins du Niger, du Sénégal et du Nil.

ALLÉGER LA DETTE

La France s'est engagée en faveur de la réduction de la dette au-delà de l'effort requis par "l'initiative PPTE renforcée" (pays pauvres très endettés), en décidant d'annuler la totalité de ses créances d'APD, ainsi que la totalité de ses créances commerciales pour les pays éligibles à cette initiative. Deux contrats de désendettement – développement (C2D - volet bilatéral additionnel français de l'initiative PPTE) ont été signés avec des pays africains en 2003 : La Tanzanie et la Mauritanie. Un nouveau est en discussion avec le Cameroun.

RENFORCER LES CAPACITÉS DANS LE SECTEUR UNIVERSITAIRE ET SCIENTIFIQUE, LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Convaincue du caractère déterminant du savoir et de la culture dans les processus de développement, la France a poursuivi son effort en faveur de l'accès à l'enseignement supérieur en Afrique, notamment par l'octroi de bourses (2900 en 2003) et un appui aux structures d'enseignement locales. Elle s'est également efforcée de relancer les partenariats scientifiques entre pays africains et pays du Nord, en initiant une trentaine de programmes visant la formation de chercheurs, la création de pôles de compétences et l'insertion des scientifiques africains dans les grands programmes internationaux. Ainsi, en 2003, le programme pluridisciplinaire CORUS a financé 76 projets de recherche scientifique en Afrique.

LA POLITIQUE DE L'EAU AU MALI

La France apporte un appui dans le secteur de l'eau au Mali. Il s'agit principalement de renforcer les capacités institutionnelles de la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH) et de ses services déconcentrés. Cette aide a largement contribué à la réforme du secteur au cours de ces dix dernières années. Des résultats importants ont ainsi été obtenus en matière de :

- professionnalisation du service public de l'eau potable
- transfert de compétences vers les collectivités territoriales positionnant le secteur hydraulique comme le fer de lance du processus de décentralisation
- définition de stratégies cohérentes et détaillées touchant à la gestion des ouvrages, à la clarification des rôles des différents acteurs du secteur et à la gestion intégrée des ressources en eau.

Un appui au Plan National d'Accès à l'Eau est en préparation avec l'appui du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) et de l'AFD.

Il élargira l'appui institutionnel français aux problématiques de l'assainissement, de la taxation de l'eau et de la programmation régionale des investissements. L'UE envisage de s'y associer.

L'AFRIQUE DES ÉCRIVAINS À N'DJAMENA

En octobre 2003, N'Djamena est devenue pour dix jours la capitale mondiale de la littérature négro-africaine, reproduisant ainsi, à quelque 30 années de distance, le rassemblement des écrivains noirs à Paris (1956) et à Rome (1959). Une soixantaine d'auteurs venus de Tunisie, de RCA, de Guadeloupe et de nombreux autres pays francophones, ont pu débattre, au Tchad, des thèmes qui leur tenaient à cœur, tels que "l'adieu à la négritude", "l'écriture contre l'oubli" ou "le continent noir face à la violence et au sida". Dix jours de littérature, de théâtre, de musique et de danse ont illustré, avec l'appui de la presse nationale et étrangère (Le Monde, RFI), l'extraordinaire vitalité qui habite les artistes africains. La Commission européenne au Tchad et l'Ambassade de France ont apporté leur appui à ce grand événement populaire (4000 visiteurs par jour) dont le retour est attendu en 2005.

ASSISES DES ACTEURS DE LA COOPÉRATION FRANCO-VIETNAMIENNE

La ville de Toulouse et le Conseil régional Midi-Pyrénées ont accueilli, à l'automne 2003, les 5^e assises des acteurs de la coopération franco-vietnamienne. Plus de 600 personnes -élus, représentants d'organisations de solidarité internationale, d'universités, centres de recherche, hôpitaux, chambres consulaires- se sont retrouvées pour travailler à l'amélioration de cette coopération de proximité. Près de 500 organismes mobilisent au Vietnam leur énergie et leur talent.

ZONES GÉOGRAPHIQUES D'INTERVENTION



[1]

[1] Hanoï - Vietnam © C.Janicot

Dans le même esprit, nous avons continué à apporter une aide à la création artistique et à l'accès des produits culturels africains aux circuits de distribution internationaux. Elle a offert son assistance aux États désireux de mettre en place des politiques culturelles. Pour mener ces actions, elle disposait en 2003 d'un réseau de 28 établissements culturels, 5 établissements franco-nationaux et 80 alliances françaises conventionnées. Elle s'appuyait sur le programme "Afrique en créations" géré par l'AFAA et sur la ressource que constitue le fonds de solidarité prioritaire.

Enfin, la DgCiD a renforcé son appui aux secteurs cinématographique, audiovisuel et journalistique africains. Elle est intervenue par des actions d'assistance technique et des opérations de formation des journalistes, techniciens et gestionnaires de presse. Elle a lancé le "Plan images Afrique" (voir le chapitre 3 "Actions").

ASIE-PACIFIQUE

Quatre pays de la zone Asie-Pacifique sont parties intégrantes de la Zone de Solidarité Prioritaire et bénéficient, en conséquence, des instruments de l'APD française. Il s'agit du Vietnam, du Cambodge, du Laos et du Vanuatu. Nous prenons naturellement en compte, dans la coopération avec ces pays, la diversité de leur situation. Car si trois de ces pays sont des PMA, le Vietnam, tout en restant un pays à faible revenu, est engagé dans un processus vigoureux de décollage économique. Notre coopération se caractérise par l'accent mis sur la formation des cadres, sur l'accès au savoir nécessaire au développement. Elle cible, de manière privilégiée, les milieux universitaires et institutionnels. Par ailleurs, cette coopération est très attentive à la consolidation de la francophonie, efficace vecteur de rapprochement avec la France.



(1)



(2)

(1) Laos © C.Janicot
 (2) École primaire - Cambodge © D.R.

Au Cambodge, la coopération internationale française est restée dominée par les efforts de reconstruction d'un État et de formation des futures élites francophones dans les domaines du droit, de l'économie, des sciences de l'ingénieur, des cadres éducatifs et de la médecine. Elle a accordé une attention particulière à la reconstitution du système de santé dans toutes ses composantes (formation des professions médicales, appui institutionnel, lutte contre le sida, recherche au sein de l'Institut Pasteur et veille sanitaire). La valorisation du patrimoine angkorien a continué à mobiliser sa coopération scientifique.

Au Laos, nous nous sommes efforcés d'apporter une réponse aux besoins prioritaires du pays en matière de formation, d'aider à la mise en place d'un État de droit et d'une meilleure gouvernance. Elle s'est aussi employée à maintenir le rôle de la francophonie et à favoriser la bonne insertion du pays dans son environnement régional. Ses principaux projets, sur financement du Fonds de Solidarité Prioritaire, concernent la formation des personnels de santé, les études en français, l'éducation de base et la formation des diplomates et magistrats. D'autres projets sont notamment envisagés dans les secteurs de l'agriculture et des finances.

Au Vietnam, il s'agit d'apporter une contribution décisive à l'ouverture économique, à la modernisation de l'État et de l'appareil juridique, à l'adaptation du système éducatif et de recherche. Elle participe à la formation des élites : gestionnaires, ingénieurs, médecins. Elle assure une formation sur place dans des filières francophones ou en France, grâce à un important programme de bourses. En 2003, a été célébré le 10^e anniversaire du programme de "Faisant Fonction d'Internes" (FFI) qui a bénéficié à plus d'un millier de spécialistes depuis sa création.

La coopération avec le **Vanuatu** se trouve dans une phase de redéfinition selon un triple objectif : continuer le processus de disparition de la coopération de substitution, promouvoir une véritable intégration régionale avec la Nouvelle-Calédonie, faire du français le véhicule d'un savoir-faire et un élément de la promotion sociale. L'aide au développement économique et social concerne au premier chef les infrastructures de base et l'amélioration des conditions de vie de la population (agriculture et santé).

LES PAYS D'AMÉRIQUE LATINE APPARTENANT À LA ZSP

Quatre pays d'Amérique latine font partie de la ZSP : **Cuba, Haïti, Saint Domingue et le Surinam**. L'importance actuelle de la coopération française à l'égard de ces pays est due principalement à la présence des trois départements français d'Amérique (DFA) qui y interviennent dans le cadre de relations commerciales et de l'aide non-gouvernementale et décentralisée.

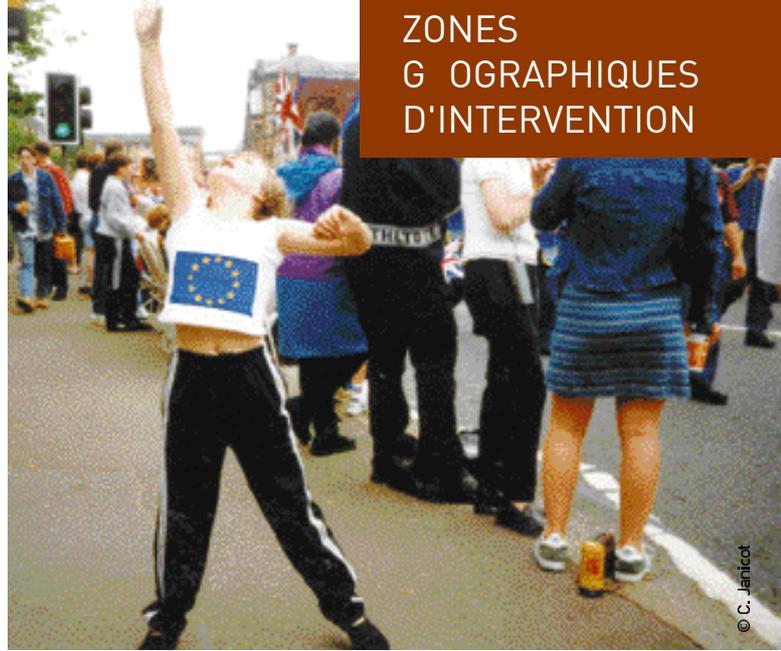
Dans cette zone, nos actions ont été orientées en direction :

- **de la formation des cadres**, à laquelle a notamment contribué un programme de formation scientifique et technologique dans les domaines de la recherche médicale, agronomique et biotechnologique avec Cuba et la République dominicaine ;
- **du soutien au processus démocratique**, en particulier par la formation des magistrats en Haïti et en République dominicaine ;
- **du soutien à la société civile**, notamment en Haïti où il importe d'améliorer à moyen terme la situation économique de la population.

AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

Le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, le Liban, les Territoires palestiniens et le Yémen font partie de la ZSP. L'action de la DgCiD dans ces pays, qui relève d'une double logique -aide au développement et partenariat euro-méditerranéen pour la paix et le progrès, est présentée dans la partie "Afrique du Nord / Moyen-Orient".

UNE ZONE D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE ET DE COOPÉRATION RENFORCÉE



© C. Janicot

EUROPE

Au sein de l'Union, nos actions viennent en appui au renforcement de l'unité européenne, en favorisant la constitution d'un espace commun de la connaissance et de la culture, et en soutenant l'affirmation d'une identité européenne en matière de coopération internationale. Dans les pays concernés par l'élargissement, nous apportons une aide à la reprise de l'acquis communautaire et à la stabilisation. Dans les pays voisins de l'Union, notamment en Russie, nous contribuons au renforcement du partenariat privilégié que l'Europe entend développer, notamment par le soutien aux efforts des États en matière de transition juridique, politique et économique. Partout en Europe, nous appuyons le rayonnement culturel et scientifique de la France, afin d'y consolider son rôle.

EUROPE OCCIDENTALE ET COMMUNAUTAIRE

Grâce à son réseau culturel et de coopération particulièrement dense et dynamique en Europe, la DgCid a continué en 2003 à apporter son concours au **développement des échanges intra-communautaires**, principalement dans les secteurs de la culture, de l'université et de la recherche. L'objectif est de parvenir à un véritable espace européen du savoir et de la culture.

Dans le secteur de l'enseignement supérieur, sa priorité a été l'accompagnement du processus "Sorbonne-Bologne" d'harmonisation des cursus et la constitution de réseaux universitaires européens proposant notamment des écoles doctorales communes, des thèses en co-tutelle, des cursus intégrés. Elle a soutenu l'Université Franco-Allemande, qui accueille 4 800 étudiants et 115 cursus conjoints, ainsi que l'Université Franco-Italienne et le Réseau Franco-Néerlandais. Elle suit le projet d'Université Transmanche et d'Université Transpyrénéenne.

Dans le domaine des échanges scientifiques, nous nous sommes notamment employés à élargir les bénéficiaires des Programmes d'actions intégrées de recherche (PAI), qui existent désormais en direction de 30 pays de l'Europe élargie. Leur évaluation, en 2003, a permis d'établir que plus d'un cinquième des équipes bénéficiaires poursuivaient leurs travaux dans le cadre de



[1]



[2]

[1] Luxembourg - Institut Pierre Werner © D.R
 [2] Façade du Musée des Beaux Arts de Budapest. © D.R

programmes communautaires ou multilatéraux, contribuant ainsi à la formation de l'espace européen de la recherche.

Dans le secteur culturel, nous avons continué à soutenir la circulation en Europe des artistes et des intellectuels français, notamment à l'occasion des grandes manifestations dont elle a été l'organisatrice, comme FranciArt à Budapest. L'année a été marquée par le 40ème anniversaire du Traité de l'Élysée, qui a donné lieu à l'organisation de plusieurs centaines de manifestations franco-allemandes en France, en Allemagne et dans des pays tiers. Elle a vu la création à Luxembourg -à l'initiative de la France, de l'Allemagne et du Grand Duché- de l'Institut Pierre Werner dont l'objectif est de créer une dynamique dans les échanges intellectuels de haut niveau et la création en Europe.

En parallèle, nous avons continué en 2003, à participer à **l'affirmation de la politique extérieure européenne**, d'une part en soutenant la **politique d'aide au développement de l'Union**, d'autre part en expérimentant des collaborations européennes en matière de **diplomatie culturelle**. L'accroissement de la contribution française au FED et le renforcement de la coordination des actions de solidarité avec celles de la Commission et des autres États membres ont servi le premier objectif. La création d'un fonds de soutien aux projets culturels franco-allemands en pays tiers, la poursuite de la politique d'ouverture d'établissements culturels franco-allemands (Palerme, Santa Cruz et Ramallah actuellement) sont venues enrichir le second chantier.

La DgCiD ayant aussi pour vocation de **consolider la place de la France au sein de l'espace européen**, elle a continué, dans le cadre de la défense du plurilin-

guisme, à promouvoir le français dans les institutions européennes et les États membres ainsi qu'à renforcer l'attractivité des universités françaises pour les étudiants européens. Elle s'est également efforcée, dans le même esprit, d'obtenir le soutien de nos partenaires à certains grands projets multilatéraux de la France, comme l'adoption d'une convention à l'UNESCO sur la diversité culturelle ou l'implantation du réacteur expérimental de fusion thermonucléaire ITER sur le site de Cadarache.

PAYS DE L'ÉLARGISSEMENT

Dans les pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne, y compris dans les 10 pays entrant en 2004, la préparation de l'adhésion a constitué notre priorité. Des actions ont donc été poursuivies dans les secteurs de la justice, de la sécurité intérieure, des finances et de l'agriculture. L'aide à la mise en œuvre de l'acquis communautaire au moyen de jumelages d'administrations françaises avec leurs homologues des pays adhérents, sur financement de la Commission, a conforté les liens de collaboration très utiles avec nos futurs partenaires au sein de l'Union. Par-delà la mise en place de législations et de structures administratives, l'application des nouvelles dispositions et le fonctionnement des institutions créées ont fait l'objet d'une attention particulière.

Dans les pays d'Europe du Sud-est, dont la vocation à rejoindre l'Europe communautaire a été affirmée au Sommet de Zagreb de 2001, il s'agit de favoriser le rapprochement avec l'Union européenne en même temps que la stabilisation et le développement de relations de bon voisinage au niveau régional. Les Accords de Stabilisation et d'Association fournissent un cadre à

L'ANNÉE DE LA FRANCE EN HONGRIE

À la veille de l'entrée de la Hongrie dans l'Union européenne, l'année de la France "Franciart", riche en événements à grande visibilité, aussi bien populaires que de prestige, a donné à notre pays une occasion privilégiée de présenter sa culture à un large public. Elle a non seulement permis d'ancrer la coopération franco-hongroise dans un dialogue entre les créateurs et les opérateurs des deux pays, mais aussi rapproché les points de vue sur la diversité culturelle et la nécessité d'un instrument normatif international. Réponse directe à la saison Magyar en France (plus de 700 manifestations en 2001) qui avait fait connaître ce nouvel État membre de l'Union à un large public dans 200 villes de France, Franciart a culminé avec une grande exposition patrimoniale "Monet et ses amis", véritable événement culturel de l'année et symbole pour la Hongrie du rang retrouvé et du retour en Europe.

EN 8 ANS, PLUS DE 2000 PROGRAMMES D'AIDE
À LA TRANSITION FINANCÉS PAR LE COCOP

Le Comité d'orientation, de coopération et de Projets (COCOP) est une instance interministérielle destinée à :

- définir les orientations de la coopération française sur projets avec les pays d'Europe centrale et orientale candidats à l'adhésion à l'Union européenne, les États du sud-est de l'Europe et les Nouveaux États indépendants issus de l'ancienne URSS,
- examiner et financer les projets de coopération avec ces pays.

De 1995 à 2003, le fonds géré par le COCOP et piloté par le ministère des Affaires étrangères, a permis de financer plus de 2000 programmes de coopération. Sur les quatre dernières années, il a été doté de 62,5 millions d'euros.

Compte tenu des évolutions enregistrées par ces pays, notamment de l'adhésion en mai 2004 de huit d'entre eux à l'Union Européenne, et de la déconcentration introduite dans la gestion de notre coopération, il a été décidé de mettre fin au COCOP en décembre 2003 et de le remplacer par un dispositif assoupli.

À compter de janvier 2004, les projets bilatéraux de coopération avec les pays de cette zone sont directement gérés par les ambassades dont les enveloppes de coopération ont été abondées à cet effet. Quant aux projets régionaux, ils sont désormais instruits et gérés par les directions sectorielles de la DgCid, en concertation avec les autres administrations concernées.



(1) Affiche de l'exposition Monet à Budapest. © D.R.

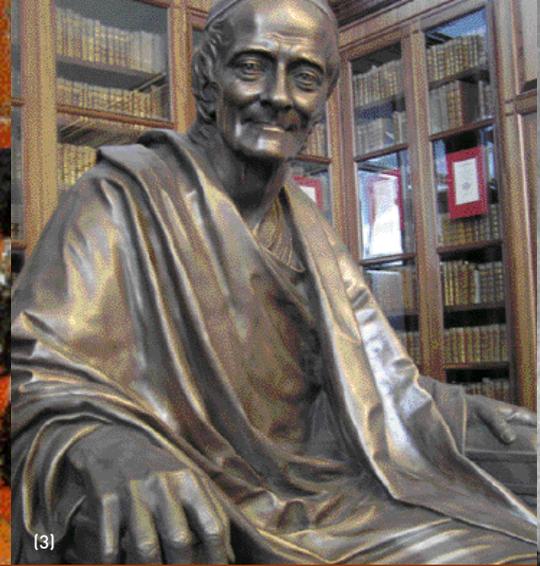
cette coopération. La priorité est la consolidation de l'État de droit, à travers la réforme de la magistrature, de la fonction publique et la formation des élites.

Dans tous les pays de l'Europe en transition, les échanges linguistiques, culturels, audiovisuels, universitaires et scientifiques ont été intensifiés avec pour préoccupation principale d'orienter les élites vers la France. Le soutien au français a ainsi continué de faire l'objet de programmes ambitieux (sections bilingues, programmes de formation pour fonctionnaires...). L'octroi de bourses a été poursuivi ainsi que la formation sur place des étudiants dans le cadre de filières francophones. Le programme régional "ECO-NET" a été lancé pour aider à l'intégration des pays adhérents et candidats dans les réseaux scientifiques européens, favoriser l'ouverture de l'Espace européen de la recherche aux Balkans occidentaux, en positionnant la France comme point d'entrée.

LES NOUVEAUX VOISINS

Dans les pays situés à l'Est du continent européen, appartenant pour la plupart à l'espace post-soviétique, l'action de la DgCid vise à l'établissement d'une **coopération privilégiée avec la France**. Au sein de cet espace, la Russie apparaît prioritaire.

Cette coopération privilégiée a eu pour principaux objectifs de contribuer au renforcement des institutions démocratiques, à l'ancrage des pratiques de bonne gouvernance, à la lutte contre la criminalité organisée. En même temps, elle s'est employée à promouvoir une



[1] Alliance Française de Rostov-sur-le-Don inaugurée en 2003. © D.R.

[2] Nicolas de Staël - "Les toits", détail. © D.R.

[3] Cabinet Voltaire à la Bibliothèque nationale de Russie. © D.R.

image ouverte et dynamique de la culture française, en continuant à soutenir l'apprentissage du français et en encourageant les échanges entre scientifiques, universitaires, intellectuels et artistes.

En Russie, l'attention s'est portée sur la poursuite du programme de coopération administrative, notamment au niveau des préfets des sept districts fédéraux. En 2003, la présence culturelle et linguistique française à travers ce pays s'est structurée et élargie grâce au démarrage du nouveau réseau d'alliances françaises, complété par l'inauguration de celles de Rostov-sur-le-Don et de Novossibirsk. Elle a trouvé un éclat particulier avec la participation française aux célébrations du Tricentenaire de Saint-Pétersbourg.

Dans le même esprit, une plus grande rationalisation et une amélioration de la visibilité de notre réseau de centres culturels a été entreprise dans les autres États de la zone. Ces efforts ont porté notamment sur la préparation d'une implantation à Bakou, ainsi que sur la pérennisation du Centre Victor Hugo de Tachkent et de l'Institut français d'études sur l'Asie centrale (IFEAC). La contractualisation du soutien apporté à l'Université française d'Arménie a été l'une des mesures destinées à consolider le dispositif de coopération universitaire dans la région.

LE TRICENTENAIRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Pour célébrer aux côtés de millions de Russes le Tricentenaire de la " Venise du Nord ", la France a tenu à apporter une forte et très visible contribution au programme du jubilé. Coordinée par un commissariat que dirigeait l'écrivain Marek Halter, la participation française a inclus plusieurs dizaines de manifestations majeures, parmi lesquelles une rétrospective des œuvres de Nicolas de Staël au Musée de l'Ermitage, plusieurs concerts prestigieux, une série d'expositions et de colloques... L'une des opérations les plus significatives, car appelée à être pérenne, a été la rénovation et la mise en valeur du cabinet de Voltaire à la Bibliothèque nationale de Russie. Riche de centaines de manuscrits, carnets et brouillons du philosophe et de près de sept mille volumes lui ayant appartenu et portant de nombreuses annotations de sa main, cette collection exceptionnelle constitue le noyau d'un Centre d'études franco-russe sur le Siècle des Lumières.

LE SAMU SOCIAL DE BUCAREST

La lutte contre l'exclusion et la prise en charge des sans-abri fait partie des priorités de la coopération française dans un pays où près de 30% de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté et où, chaque hiver, plusieurs centaines de sans-abri meurent dans les rues de Bucarest. Aussi, l'implantation d'un SAMU social constitue-t-elle un élément de réponse face à l'existence d'un phénomène de grande pauvreté. Cette première expérience, qui a vocation à être reprise dans les principales villes du pays, est l'une des composantes de la stratégie française de coopération bilatérale en matière d'affaires sociales et de santé publique, qui comporte d'autres volets parmi lesquels la protection de l'Enfance et la préservation de la cohésion sociale, deux priorités essentielles de l'Union européenne dans la phase actuelle de clôture des négociations d'adhésion.



(1) Tlemcen (Algérie) © M.Dib

UNE ZONE DE PARTENARIAT POUR LA PAIX ET LE PROGRÈS

AFRIQUE DU NORD / MOYEN-ORIENT

Dans la zone "Afrique du Nord / Moyen-Orient", l'action de la DgCiD est dictée par un double impératif :

- approfondir le dialogue des cultures,
- accompagner les processus de réformes pour le renforcement de l'État de droit et de la démocratie ainsi que le développement de sociétés de la connaissance et de l'innovation.

Cette action s'inscrit dans la logique du Partenariat euro-méditerranéen de Barcelone.

MAGHREB

Nos actions dans les pays du Maghreb s'appuient sur un dispositif de coopération important, fort d'une douzaine de centres ou instituts culturels, une quarantaine d'établissements d'enseignement et deux centres de recherche. Elles bénéficient, du fait de l'inclusion de ces pays dans la Zone de Solidarité Prioritaire, de toute la palette des instruments de l'aide au développement de la France, parmi lesquels le FSP et les interventions de l'AFD. En 2003, elles se sont principalement orientées vers l'appui à l'ouverture et à la mise à niveau des économies (appui au secteur économique, appui aux PME et PMI, appui aux réformes structurelles), le soutien à l'éducation, la formation et l'emploi, la coopération en matière de recherche partagée, la modernisation des États et le développement de l'État de droit (coopération administrative et judiciaire, appui institutionnel, soutien aux collectivités locales).

Les visites d'État du Président de la République en Algérie (2-3 septembre 2003), au Maroc (9-11 octobre 2003), en Tunisie (3-4 décembre 2003) ont illustré la volonté de renforcer notre coopération en direction de cette région. Cette priorité a été marquée également par des engagements importants : l'inauguration du Haut Conseil franco-algérien universitaire et de recherche (28 novembre 2003), la signature avec le Maroc de la nouvelle "convention de partenariat pour la coopération et le développement" (25 juillet 2003), la signature avec la Tunisie de la nouvelle convention de coopération culturelle, scientifique et technique (26 juin 2003). "Djazair, l'année de l'Algérie en



[1] 8ème salon du Livre de Tanger. © D.R.

[2] Visite Présidentielle au Maroc les 9 et 11 octobre 2003. © F. de La Mure

France" a donné lieu à l'organisation de près de 4000 manifestations dans 350 villes, avec la participation de 3500 artistes et intellectuels algériens se produisant devant quelque 3,5 millions de personnes.

Le Maghreb a, par ailleurs, bénéficié de l'aide française au travers des financements communautaires (programme MEDA) qui se sont élevés pour l'année 2003 à 25 millions d'euros pour l'Algérie, 212 pour le Maroc et 48 pour la Tunisie ; la part française à cet effort s'est élevée à 17,8 %.

PROCHE ET MOYEN-ORIENT

Comme le Maghreb, le Proche et Moyen-orient profite de l'existence d'un dispositif de coopération conséquent : plus de 30 centres culturels et alliances françaises, 7 centres de recherches, 22 établissements d'enseignement.

Les actions menées ont pris en compte l'hétérogénéité de cette région sur les plans géopolitique, linguistique et socio-économique, ainsi que sa sensibilité aux conséquences du 11 septembre et du conflit en Irak. Elles ont privilégié les thématiques suivantes :

- accompagnement des mutations politiques et socio-économiques par le soutien apporté à la démocratisation et à l'État de droit, par des formations liées au droit et à l'administration publique, notamment en Egypte, Syrie, Liban, dans les Territoires palestiniens et les pays du Golfe ;

- aide au développement économique et social, particulièrement au Yémen et dans les Territoires palestiniens ;

- développement de filières universitaires francophones là où notre présence est déjà significative, par exemple au Liban, en Syrie et en Egypte ;

- formation de formateurs avec, notamment, la poursuite d'une coopération universitaire de haut niveau, débouchant de plus en plus sur une véritable coopération scientifique ;

- développement d'une coopération technique ouverte sur de nouveaux secteurs : tourisme, urbanisme, valorisation du patrimoine.

La volonté française de favoriser le dialogue des cultures a été illustrée par l'inauguration en Egypte, à l'occasion du voyage du Ministre, d'une grande manifestation pluridisciplinaire sur le thème "Quand les sciences parlent arabe", qui a notamment permis l'organisation d'une exposition itinérante qui circulera dans l'ensemble de la région et en France.

Par ailleurs, des actions pionnières continuent d'être menées dans certains pays. Alors qu'en Iran l'IFRI est le seul institut de recherche étranger, une cellule de coordination interministérielle Culture/Affaires étrangères sur le patrimoine en Iraq a été créée en 2003.



JANE BIRKIN EN ISRAËL ET DANS LES TERRITOIRES PALESTINIENS

Entre le 4 et le 11 décembre 2003, Jane Birkin a présenté aux publics israélien et palestinien le spectacle " Arabesque ", qui marie les textes de Serge Gainsbourg à la musique arabo-andalouse. Avec le soutien actif des centres culturels et des postes diplomatiques français en Israël et dans les Territoires palestiniens, elle a donné des concerts à Tel-Aviv, où des adolescents juifs et arabes de milieu défavorisés avaient été invités, à Shefaram, ville arabe israélienne de Galilée, à Gaza, où aucune manifestation musicale de cette ampleur n'avait eu lieu depuis l'automne 2000, enfin à Ramallah et à Bethléem.

Cette tournée à forte dimension symbolique, empreinte d'émotion et d'espoir, a partout rencontré un public enthousiaste. Elle constitue un exemple de ce que peut la culture pour tenir ouvertes les voies de la diplomatie.

RELANCE DE LA COOPÉRATION FRANCO-ISRAËLIENNE

Créé en septembre 2002, le Groupe à haut niveau franco-israélien s'est réuni à Jérusalem en mai 2003. Il a formulé des propositions pour approfondir la coopération bilatérale déjà appuyée sur des relations historiques anciennes, l'existence d'une communauté francophone importante en Israël, des relations culturelles et scientifiques très denses. Il préconise le rapprochement des sociétés civiles par la mise en place d'un Forum annuel d'intellectuels, le lancement de grands projets culturels, la refondation de l'institut français de Tel Aviv et enfin la création d'un Haut Conseil pour la Recherche et pour la Coopération scientifique et Technologique. La XXIIème session de la Commission mixte franco-israélienne s'est tenue à Paris les 25 et 26 juin 2003 et a entériné ces recommandations.



[1] Jane Birkin en Israël et dans les territoires Palestiniens. © D.R.
[2 à 4] Dix Colombes pour la Paix :
Sur les murs de protection de la chancellerie diplomatique de Bagdad,
dix jeunes artistes irakiens des Beaux Arts donnent leur vision d'espoir...
Ces artistes seront invités en France pour compléter leur formation. © D.R.

UNE ZONE DE COOPÉRATION
MULTILATÉRALE ET DE
PRÉSENCE CIBLÉE DANS
LES GRANDS PAYS



PAYS MERGENTS D'ASIE ET D'AMÉRIQUE

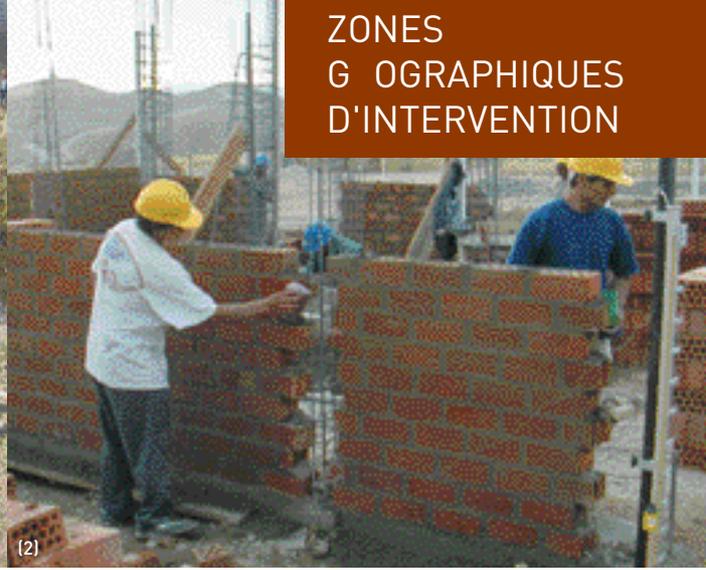
La coopération bilatérale, dont la concentration est attendue sur la ZSP, a vocation à être additionnelle et sélective. Elle est centrée sur les grands pays qui, en raison de leur poids démographique et de leur vitalité économique, sont appelés à jouer un rôle grandissant dans la société internationale, aussi bien comme espaces de prospérité, comme acteurs de la gouvernance mondiale que comme prescripteurs de normes, de représentations et de pratiques. Cette coopération bilatérale est ciblée sur la formation des élites et les coopérations susceptibles de retomber en matière d'influence et de présence économique pour la France.

UNE SOLIDARITÉ PRIORITAIRE EXPRIMÉE SUR LE PLAN EUROPÉEN ET MULTILATÉRAL

La solidarité de la France avec la plupart des pays en développement d'Asie et d'Amérique latine s'exprime prioritairement à travers les programmes des institutions multilatérales d'aide au développement et, surtout, par l'intermédiaire du programme ALA (Amérique Latine - Asie) de la Communauté européenne. Instauré en 1976, ce programme doté chaque année de plus de 500 millions d'euros, bénéficie à une trentaine de pays.

Une coopération "financière et technique" vise les régions et les populations les plus pauvres des deux continents. Elle accorde une priorité au développement rural et à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Elle se préoccupe également du développement des services sociaux de base, de la promotion des droits de l'homme et de la démocratie, de l'amélioration de la gestion publique, de la prévention des catastrophes et de la reconstruction, de la lutte contre la drogue, de la préservation de l'environnement et des ressources naturelles.

Un second programme -de "coopération politique, économique et culturelle"- est destiné prioritairement aux pays dont le développement économique est relative-



(1) Refuge éco-touristique en Bolivie. © Y. Yard.
(2) Villa Francia au Pérou © D.R.

ment avancé. Il est conçu dans l'intérêt mutuel des pays de l'Union et des pays bénéficiaires. Il implique notamment des transferts de savoir-faire en matière scientifique et technologique ainsi qu'un appui à la création d'un environnement favorable aux affaires.

La France prend sa part de cette coopération, en apportant une contribution financière à ces programmes, en s'efforçant d'y associer ses experts et ses opérateurs, enfin en menant, le cas échéant, des actions bilatérales complémentaires. Ces dernières s'inscrivent dans le cadre des priorités établies par le partenariat européen avec l'Amérique latine et l'Asie.

UNE AIDE BILATÉRALE CIBLÉE SUR LES GRANDS PAYS ÉMERGENTS

La coopération bilatérale française dans cette région est concentrée sur les grands pays émergents comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Brésil ou le Mexique. Le basculement de ces grands ensembles de population dans le modèle de la société ouverte, productrice de richesses et de libertés, est susceptible de générer une dynamique vertueuse pour l'ensemble de la société internationale. Il doit être soutenu. Par ailleurs, il importe que la France promeuve ses intérêts économiques et sa vision du monde auprès de ces pays ainsi appelés à jouer un rôle -économique, politique et culturel- de plus en plus grand sur la scène mondiale.

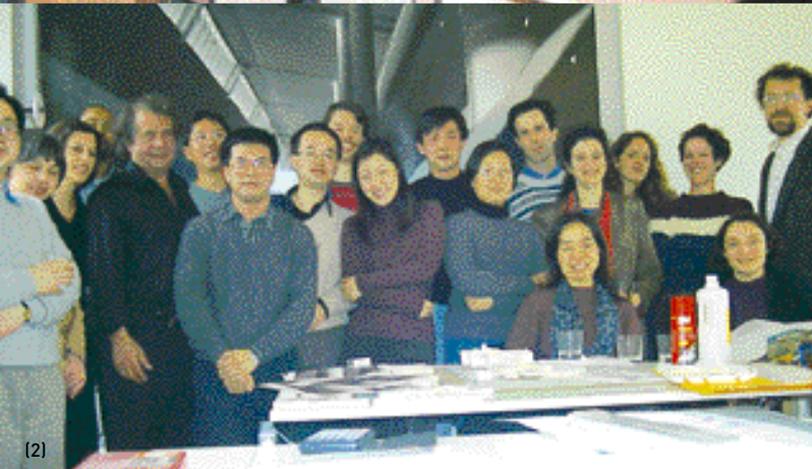
À cet égard, la priorité est restée, en 2003, la **formation des élites**. Elle a ainsi continué à faire la promotion des études supérieures en France et à proposer des bourses pour encourager les séjours dans nos universités. Des instruments spéciaux ont été conçus pour familiariser avec notre pays les futurs cadres, notamment économiques.

Au Brésil et au Mexique, il s'agit du programme "100 ingénieurs" dans les grandes écoles françaises.

En Chine, il s'agit du programme "100 juges" ou "150 architectes" en France, ou encore des efforts réalisés



[1]



[2]

(1) Inauguration de la CyberUniversité de science Franco-Indienne en présence du Dr Abdul Kalam, Président de la République Indienne et du Professeur Goverdhan Mehta, Directeur de l'Indian Institute of Science. © D.R.

(2) Séance de travail avec l'architecte Rémy Butler. © D.R.

pour attirer les étudiants chinois de haut niveau dans les classes préparatoires scientifiques françaises.

En Inde, une "Cyberuniversité franco-indienne", centre d'enseignement et de recherche par voie électronique, a été mise en place par le Pôle universitaire européen de Toulouse et l'Indian Institute of Science de Bangalore. Projet pilote organisé autour d'un programme de mathématiques appliquées au niveau du 3ème cycle et du post doctorat, il a vocation à s'étendre à d'autres disciplines et à générer de nouveaux appariements.

Notre action de soutien à la formation supérieure s'est accompagnée d'un appui aux réseaux de recherche, comme le P2R au Brésil ou aux laboratoires mixtes franco-chinois, ainsi que par un soutien aux partenariats pour l'innovation technologique, à l'instar du programme franco-brésilien "Delta".

Auprès de tous ces pays, nous nous sommes employés à faire connaître l'approche française sur les questions globales engageant l'avenir de la société internationale. Nous avons ainsi relayé les positions défendues par la France dans les enceintes multilatérales sur des sujets comme la diversité culturelle ou le développement durable.

PROGRAMMES DE RECHERCHE EN RÉSEAUX EN INDE

À l'instar des actions développées en Chine, il est paru souhaitable, afin d'étendre la surface des relations scientifiques entre les deux pays, de mettre en œuvre un programme de recherche en réseau (P2R) qui sélectionne et soutienne des projets de recherche élaborés par au moins deux laboratoires dans chacun des pays.

Ainsi chaque projet implique au minimum quatre laboratoires, ce chiffre pouvant aller jusqu'à douze. Le financement est assuré de manière paritaire par chacun des pays. Pour la France il est partagé entre le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Recherche et les laboratoires partenaires.

Préparé durant l'année 2003, ce programme commencera en 2004. Les thèmes prioritaires retenus sont les sciences de l'environnement, la chimie, la physique, la bio-informatique et les technologies de l'information.

PROGRAMME "150 ARCHITECTES CHINOIS"

Lancé en 1997, le programme "150 architectes chinois en France" devrait s'achever en 2005. Son objectif est l'établissement de relations durables entre les milieux français et chinois de l'architecture et de l'urbanisme.

Il propose aux professionnels chinois trois formules d'accueil en France : pour les jeunes architectes et urbanistes, un "cycle long" d'un an dans des agences ou des écoles d'architecture ; pour les professionnels confirmés, un "cycle court" consistant en un stage de trois mois en agences ; pour les décideurs chinois de haut niveau, une invitation d'un mois. Ce programme rencontre un vif succès en Chine. Il a permis de promouvoir à une large échelle l'"École française d'architecture", au moment où la Chine est en train de repenser ses politiques architecturales et de développement urbain, avec une préoccupation croissante pour la préservation de son patrimoine.

Ce programme permet aux grands cabinets français de renforcer leur implantation en Chine et accompagne le succès de nos appels d'offres dans ce pays (Opéras de Pékin et de Shanghai, Musée de Pékin, Aéroport de Pudong à Shanghai...).



(1) Pont de Brooklyn © S.Calle

UNE ZONE DE DIFFUSION
RÉGIONALE D'EXPERIENCES
ET D'INNOVATIONS
AU SERVICE DE VALEURS
COMMUNES

PAYS DEVELOPPÉS

Dans les pays dont le développement, notamment politique et économique, repose sur les mêmes principes fondamentaux que celui des États européens et dont le niveau de libertés politiques et de prospérité est analogue, la DgCiD s'emploie à :

- renforcer, notamment par la coopération universitaire et le débat d'idées, la cohésion de nos sociétés autour de valeurs partagées ;
- assurer une veille sur les recherches et les innovations susceptibles d'intéresser la France (en science, technologie...)
- faire connaître et diffuser les approches françaises notamment sur des questions comme la diversité culturelle, le multilatéralisme, les mécanismes de solidarité sociale, bref sur les discussions auxquelles les sociétés de liberté doivent consentir sur le plan domestique comme internationale, pour assurer leur propre protection.

ÉTATS-UNIS ET CANADA

La relation de la société française avec la société américaine est dense, diversifiée et de haute qualité. Dans les secteurs du savoir et de la culture, les États-Unis constituent un interlocuteur privilégié de la France. Ils sont notre premier partenaire scientifique et notre premier partenaire universitaire. Plus de 750 coopérations relient des établissements français et américains d'enseignement supérieur. Une noria d'étudiants et de chercheurs anime un courant d'échanges incessant et productif.

Notre action vise en priorité les lieux où est formée l'élite américaine et internationale, en l'occurrence les grands campus universitaires. Il s'agit d'y diffuser les approches françaises et de nourrir les débats qui animent la relation franco-américaine. Ainsi, nous avons continué à soutenir la quinzaine de centres pluridisciplinaires français qui y ont été créés. Ces centres organisent chaque année des colloques et des cycles de conférences sur des sujets liés à l'actualité politique, sociale, économique ou culturelle de la France. Ils réservent souvent une place de choix au cinéma français. Ils favorisent le séjour en France des étudiants les plus talentueux, auquel contribuent également de prestigieux programmes de bourses ("Chateaubriand"...).

Enfin, ils aident à la formation des professeurs de français de l'enseignement secondaire de leur région. Pour donner de l'ampleur à ces échanges, les pérenniser et les inscrire dans un partenariat fort avec la société civile



[1] Claude Miller © D.R.
 [2] Régis Wargnier © D.R.
 [3] Patrice Leconte © D.R.
 [4] Agnès Varda © D.R.
 [5] Catherine Breillat © D.R.
 [6] Cédric Klapisch © D.R.
 [7] Patrice Chéreau. © D.R.

américaine (universités, entreprises, mécènes...), la France a pris l'initiative, en 2000, de créer des **Fondations universitaires**. L'année 2003 a vu l'ouverture du 4ème de ces établissements, la **Fondation franco-américaine de Stanford**.

Notre action dans le domaine de la recherche est naturellement venue en complément de cette politique universitaire. Elle a continué à soutenir le développement de collaborations et de réseaux de chercheurs franco-américains, et à assurer un travail de veille sur les innovations.

Les actions menées en direction de la scène culturelle privilégient la création contemporaine, notamment en cinéma, danse et musique. L'année 2003 a confirmé la percée de la danse et de la musique contemporaine française. C'est ainsi qu'il faut analyser le succès de l'opération "**Sounds French**", organisée à New York en mars 2003, à un moment de tensions dans les relations diplomatiques franco-américaines. Événement culturel phare de l'année, avec "On set with french cinema", cette opération a permis pendant un mois d'accueillir des orchestres français et de faire exécuter des œuvres des plus grands compositeurs contemporains comme Dutilleux, Boulez ou Messiaen.

Au Canada, l'action de coopération internationale du ministère des Affaires étrangères s'inscrit dans la même logique, tout en tenant compte de la spécificité introduite par le fait francophone. L'année 2003 y a été notamment marquée par la montée en puissance du **Fonds France-Canada pour la recherche**, la création d'un poste d'attaché universitaire auprès de la Conférence des Présidents d'Universités du Québec et le développement des thèses en co-tutelle. La coopé-

ration élargie menée avec le Québec, dotée d'instruments et de financements spécifiques, impliquant quasiment tous les secteurs de l'administration et de la société civile, a été renforcée avec la 59ème édition de la Commission Permanente franco-québécoise et la signature par le Premier ministre français d'un nouveau protocole relatif à l'Office franco-Québécois pour la Jeunesse.

PAYS DÉVELOPPÉS D'ASIE ET DU PACIFIQUE

Les actions menées au Japon, en Australie et dans les autres pays développés de la zone Asie-Pacifique sont déterminées par la même logique de coopération, les mêmes arbitrages en faveur du rôle stratégique de l'université, de la recherche et de la diffusion culturelle de haut niveau.

Doté d'un système éducatif très performant et sélectif dès le secondaire, d'universités d'excellence avec des moyens financiers importants, investissant massivement dans la recherche scientifique et technologique, le Japon représente un enjeu fondamental en termes d'influence. Nos objectifs consistent donc à promouvoir les formations supérieures françaises, notamment par le renforcement d'Edufrance et la création d'un collège doctoral, à développer la coopération scientifique et la veille technologique, à favoriser l'apprentissage du français de spécialité auprès d'étudiants inscrits dans des

ÉCHANGES UNIVERSITAIRES FRANCO-AMÉRICAINS

Le séminaire sur la coopération universitaire et scientifique avec les États-Unis, organisé en juin 2003, a permis de faire des propositions pour développer de nouvelles approches de la coopération franco-américaine, renforcer la collaboration entre les acteurs français et renouveler l'offre française de formation avec le souci d'attirer plus d'étudiants américains en France.

La mise en place de consortiums d'établissements permet d'obtenir la masse critique et la visibilité nécessaires, à l'instar du programme "Alliance", regroupant trois établissements français prestigieux (Sciences Po Paris, Polytechnique et Paris-1), implanté avec succès à l'Université de Columbia.

Par ailleurs, le Centre "France-Stanford", crédité d'une mise conjointe de fonds de 2 millions US\$, a été inauguré dans le but d'accroître les échanges d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs dans les deux sens. Il s'agit de la 4ème fondation universitaire franco-américaine (après France-Berkeley en 1993, France-Chicago en 2001 et France-MIT en 2002) créée à partir d'"endowments" (dotations).

Ces programmes sont également les vecteurs d'une approche transdisciplinaire encore peu répandue outre-Atlantique.

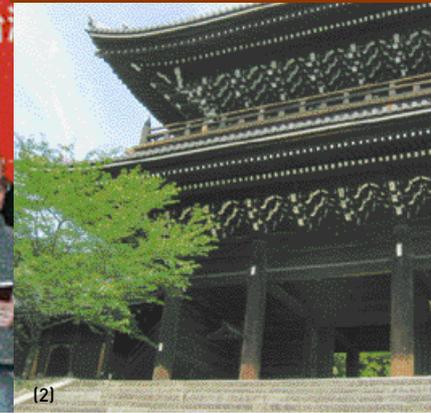
"ON SET WITH FRENCH CINEMA"

Pour la première fois, le ministère des Affaires étrangères et Unifrance ont organisé, en octobre et novembre 2003, en partenariat avec 8 universités de Los-Angeles et New-York, le Moma, l'American Cinematheque et la Directors Guild of America, des leçons de cinéma "On Set With French Cinema". 7 réalisateurs de cinéma français : Catherine Breillat, Agnès Varda, Patrice Chéreau, Cédric Klapisch, Patrice Leconte, Claude Miller et Régis Wargnier ont donné "leurs leçons de cinéma" à des étudiants de niveau "Master of Fine Arts".

<http://www.onesetwithfranchcinema.com/>



[1]



[2]

[1] "Lire en fête" - Taiwan. © D.R.
[2] Palais impérial - Kyoto .© D.R.

filiales non linguistiques. Les échanges ainsi soutenus, de même que l'action culturelle marquée en 2003 par l'opération "France-danse", s'inscrivent dans le cadre d'un véritable partenariat et impliquent un recours massif au mécénat local.

Dans la zone Pacifique, cette coopération centrée sur la formation des élites et l'échange d'expertises de haut niveau a donné lieu à la mise en place d'un programme franco-australien pour la science et la technologie. Elle s'est traduite par un renforcement de la fonction de veille scientifique, la tenue de deux symposiums scientifiques en Nouvelle-Zélande, le développement des cotutelles de thèses et des accords inter-universitaires en Australie. Assurément, la présence de territoires français dans cette zone confère à cette coopération une dimension spécifique. Dans la mesure où elles associent ces territoires, les coopérations franco-australienne et franco-néozélandaise constituent un moyen de renforcer leur insertion dans leur environnement régional.

Taiwan, Hong-Kong, la Corée du sud et Singapour ont atteint un niveau d'industrialisation qui conduit à adopter une stratégie de coopération comparable à celle mise en oeuvre dans les autres économies développées.



Soudan - Aide aux populations déplacées. © D.R.



Jane Birkin lors des concerts à Tel-Aviv en Israël, à Gaza, et à Ramallah dans les Territoires Palestiniens les 4, 8 et 9 Décembre 2003. © D.R.